REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 25 AVRIL 2015

Charente Libre

■ La Charente est bien pourvue en crèches comme en assistantes maternelles ■ Mais les parents aux emplois à horaires décalés peinent malgré tout à trouver des solutions de garde pour leurs enfants.

Des enfants de salariés de la zone industrielle numéro 3 sont accueillis à la crèche de L'Isle-d'Espagnac. Mais les entreprises qui financent le dispositif vont jeter l'éponge.

Photo Phil Messelet

Crèches et nounous, mais pas pour tout le monde

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

Des enfants qui terminent leur nuit sur les sièges arrière de la voiture garée devant l'usine où maman travaille. Un autre qui accompagne sa mère, salariée de nuit dans l'hôtellerie, contrainte de lui trouver un lit différent tous les soirs. Ces scènes ne se déroulent pas en Nord-Pas-de-Calais ou en banlieue parisienne, mais bien en Charente. Des *«situations terribles»*, comme celles-là, l'association familiale de Cognac en a recensé beaucoup, selon sa directrice, Isabelle Bebe. Beaucoup trop.

Depuis 2012, elle a lancé un dispositif inédit en Charente de garde d'enfants pour les personnes au statut précaire travaillant en horaires décalées. *«Des mamans seules, souvent. Qui sont employées dans la grande distribution, dans la restauration, dans l'hôtellerie ou les professions de santé.»* Car la garde d'enfants peut virer à la galère terrible lorsqu'on ne travaille pas à des horaires de bureaux.

La nuit, le week-end...

La Charente est pourtant bien équipée en matière d'accueil des jeunes enfants, comme le montre une récente étude de l'Insee Poitou-Charentes (1): avec 53 établissements d'accueil collectif (2) représentant 1 557 places, le département est le mieux pourvu du Poitou-Charentes en la matière. On recense également 2 290 assistantes maternelles pouvant accueillir 7 557 enfants, ce qui classe certes la Charente en dernière position régionale. Mais avec 40% d'enfants en bas âge pouvant être accueillis par des nounous, le département reste bien au-delà de la moyenne nationale qui est de 30% (voir infographie).

> La crèche? Impossible, elle ferme trop tôt. On a cherché en vain une assistante maternelle qui accepterait de récupérer nos deux enfants à l'école.

Ces solutions de garde ne sont pourtant pas toujours adaptées aux travailleurs de nuit – dont le nombre a doublé en vingt ans –, du dimanche, ou simplement à ceux dont les emplois ne collent pas aux traditionnels horaires de bureaux, alors qu'un salarié sur deux affirme ne pas avoir les mêmes horaires d'un jour sur l'autre (3).

Certains ont la chance d'avoir de la famille à proximité. Les autres tentent de se débrouiller. Comme Charlène, une Angoumoisine qui peine à trouver une solution pour faire garder sa petite Romane. *«Début juin, ce sera la fin de mon congé maternité. Je dois reprendre mes deux boulots de secrétaire médicale. En théorie. Car je ne trouve pas de moyen de garde pour ma petite fille.»*

Les crèches? Complètes jusqu'en septembre. Une nounou? *«J'en ai contacté une quinzaine: elles me disent qu'elles n'ont pas de place.»* Car Charlène souhaite faire garder sa fille à mi-temps. *«Je pense renoncer à l'un de mes emplois. Ce sera financièrement plus intéressant: il n'y aura plus de frais de garderie pour mes deux grands garçons.»*

Renoncer à un job pour garder ses enfants. Elles sont très nombreuses à le faire. Nombreuses, car ce sont presque toujours les femmes qui se sacrifient. À l'arrivée du troisième enfant, une sur quatre abandonne son activité professionnelle.

Des nounous «au black»

Les problèmes de garde ne sont pas réservés qu'aux salariés précaires. La situation peut aussi virer au casse-tête pour les commerçants, les professions libérales ou les cadres dont les journées de travail se terminent tard. À tel point que certains choisissent de se payer une nounou «au black». C'est le cas de Stéphane et Sophie. Lui est cadre, elle a une profession libérale. Leurs journées ne s'achèvent jamais avant 20 heures. *«La crèche ferme trop tôt. On a cherché une assistante maternelle qui accepterait de récupérer nos deux enfants à l'école, de les faire manger et les garder jusqu'à notre retour. Mais on n'a essuyé que des refus car elles préfèrent prendre des enfants à temps complet.»* La solution, ils l'ont trouvée auprès d'une jeune femme *«très compétente»*, mais non déclarée et non agréée.

À la Caisse d'allocations familiales (CAF), *«on est tout à fait conscient de la problématique de la garde en horaires atypiques»*, reconnaît Dominique Arnoult, le directeur. *«On travaille avec les entreprises pour imaginer d'autres dispositifs. Mais on constate que leur volonté d'engagement n'est pas suivie dans les faits.»* Mais tout n'est pas perdu. *«Nous avons demandé à en parler avec le Medef pour voir si l'on peut mettre en place à Angoulême un dispositif similaire à celui mené par l'association familiale de Cognac. Nous avons aussi noué le contact avec Hennessy, à Cognac, qui a des projets.»*

(1) Institut national de la statistique et des études économiques, étude de 2011. Les chiffres publiés dans l'article ont été réactualisés par nos soins.

(2) Crèches, multi-accueil, haltes garderies, micro-crèches, crèches familiales.

(3) «Le Monde», 4 avril 2014.

L'association de Cognac victime de son succès

Victime de son succès. L'association familiale de Cognac croule sous les demandes de familles socialement en difficulté qui n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants. L'association en aide une quarantaine. Des nounous professionnelles se déplacent, vont remplacer le papa ou la maman parti au boulot. La nuit, le dimanche. Un service assuré vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Le tout à des tarifs incroyablement bas: de 50 centimes à 4 euros l'heure. *«Si ce dispositif fonctionne, c'est parce qu'il y a une véritable volonté politique des partenaires qui nous financent: la CAF, le Département, les villes de Cognac et Jarnac, la communauté de communes de Grande-Champagne.»* C'est bien. Mais ça pourrait être mieux. *«On a prospecté auprès des entreprises dans lesquelles travaillent les gens à qui on vient en aide. Pour le moment, aucune n'a souhaité participer financièrement»*, regrette Isabelle Bobe. L'exemple d'Auzone, qui a laissé tomber sa crèche interentreprises faute de combattants, n'invite pas à l'optimisme (lire ci-dessous). *«Tout est encore à inventer en la matière»*, estime Isabelle Bobe.

La crèche interentreprises fait un flop

L'association Auzone, qui regroupe les entreprises de la zone industrielle numéro 3 à L'Isle-d'Espagnac et Gond-Pontouvre, pensait avoir trouvé une solution idéale pour ses salariés en lançant il y a deux ans, la première crèche interentreprises de Charente. Une dizaine de places réservées à la crèche de L'Isle-d'Espagnac, des entreprises qui mettent la main à la poche pour aider leurs salariés: sur le papier, l'idée était bonne. Mais cela n'a jamais fonctionné: une place et demie seulement est actuellement occupée. Et le partenariat entre la crèche et Auzone va être rompu. Au grand dam d'Alexandre Neuville, son président. *«Le problème, c'est que les entreprises ne suivent pas: si elles financent pour partie la garde d'enfants de certains de leurs salariés, le reste de leurs employés demandent d'autres aides en complément.»* Une impasse.

Garde d'enfants: la Charente bien équipée

53 établissements d'accueil collectif

1.557 places

14,3%* de places pour 1.000 enfants

(Moyenne régionale*: 10,5% de places pour 1.000 enfants)

2.290 assistantes maternelles

7.557 places

40% des enfants pouvant être accueillis

(Moyenne nationale: 30%*)

(*Données Insee 2011)

(Source: CAF, département de la Charente)

INFOGRAPHIE CL

Le Foyer investit dans 500 logements en Charente

L'entreprise sociale pour l'habitat angoumoisine va construire 50 logements et en rénover 435 en Charente dans les trois ans.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Quatre-vingt-deux millions d'euros pour près d'un millier de logements, des Charentes à l'Aquitaine. Une cinquantaine de constructions neuves à Angoulême, Puymoyen et Ruffec dans les trois ans. Et puis, dans le même temps, 435 appartements refaits à neuf à Angoulême, Fléac, Jarnac, Nersac et Roumazières. Le Foyer, l'entreprise sociale pour l'habitat basée à Angoulême, a de l'ambition. La filiale du groupe Vilogia Entreprises, 100 salariés et un parc de 5 000 logements dans 57 communes, quatre départements et trois régions (Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin) a signé hier matin une convention avec la Caisse des dépôts et consignations à qui elle doit déjà quelque 170 millions d'euros.

Un emprunt de 39 millions d'euros

Il s'agit cette fois de souscrire un emprunt de 39 millions d'euros, qui *«serviront à financer la réalisation de 512 logements* [essentiellement en Charente-Maritime, à Royan et La Rochelle, ainsi qu'en région bordelaise, NDLR] *et la réhabilitation des 435 logements exclusivement concentrés en Charente»*, détaille Frédéric Dupont, le patron du Foyer. Un emprunt qui sera remboursé sur quinze à quarante ans, selon la nature des opérations.

En attendant, la convention d'hier matin inaugurait de nouvelles habitudes entre Le Foyer et la Caisse des dépôts et consignations. *«Jusqu'ici, on ne signait rien de tel*, confirme Christophe Laurent, directeur régional de l'organisme qui a prêté l'an passé 161 millions d'euros à des organismes sociaux picto-charentais pour des opérations similaires. *Les prêts se faisaient au coup par coup, opération par opération. Aujourd'hui, avec cette convention, on apprécie les capacités globales du partenaire à nous rembourser.»*

En clair, qu'importe si telle ou telle opération ne s'équilibrera que difficilement ou pas du tout, la caisse – qui tient à rester basée à Poitiers malgré l'émergence de la grande région en janvier – trouvera des garanties dans un plan global bien ficelé et équilibré.

Côté calendrier, *«certaines opérations sont déjà lancées»*, assure Frédéric Dupont. L'ordre de service a été lancé jeudi pour la réhabilitation de 42 appartements rue de Périgueux à Angoulême. La livraison est prévue au printemps 2016. Et c'est aussi l'année prochaine que les travaux de construction devraient se décanter à Puymoyen (logements seniors) et Ruffec (extension de l'Adapei). Le programme de la rue de Beaulieu serait, lui, *«imminent»* selon Le Foyer.

Frédéric Dupont, patron du Foyer, et Christophe Laurent, directeur régional de la Caisse des dépôts, ont signé hier la convention de prêt. Photo Majid Bouzzit

■ Bernard Pique,

le fondateur et ex-président de l'association sportive des paralysés et amputés de la Charente (Aspac), qui vient de passer la main à Gilles Lavillenie à la tête de la structure (Photo CL), **sera honoré cet après-midi par GrandCognac. Une cérémonie de dénomination de la salle handisport du complexe sportif Jean-Monnet de Châteaubernard sera donnée en son honneur, à partir de 16h. Une distinction de plus au palmarès déjà bien fourni de celui qui est aussi et entre autre membre fondateur de la fédération française handisport et récemment médaillé de la ville de Châteaubernard.**

Bernis dans le viseur des transports Poupeau

■ Philippe Poupeau pousse un coup de gueule contre son concurrent Bernis, en passe de s'installer à Gensac

■ Pour lui, cette arrivée risque de fragiliser les entrepreneurs locaux, dans un contexte difficile.

Pour la photo sur l'un de ses camions, Philippe Poupeau a tenu à poser avec une affichette «Transports made in France». Photo S. U.

Stéphane URBAJTEL
s.urbajtel@charentelibre.fr

Le chef d'agence de Bernis en Charente, Dominique Fillaudeau, l'a contacté cette semaine pour lui proposer une rencontre: il a été reçu comme un chien dans un jeu de quilles. *«Si c'est un prétexte pour essayer de me piquer mes clients, j'ai autre chose à faire»*, s'est agacé Philippe Poupeau. Le patron de la société éponyme, à la tête de l'importante société de transports du Cognaçais - une centaine de salariés, 80 camions, 10 millions d'euros de chiffre d'affaires (1) - ronge son frein depuis des semaines.

Cette fois, il se lâche. L'objet de son courroux, c'est l'implantation programmée à Gensac-la-Pallue de son concurrent Bernis (900 personnes, 175 millions de chiffres d'affaires), filiale du géant mondial Géodis. Des travaux déjà lancés naîtront une plateforme de stockage de 9 000 m². Un projet qui ne cesse de susciter des remous, au gré des coups de gueule des habitants du Plassin, voisins du chantier. *«L'arrivée d'un très gros comme Bernis risque de mettre en difficulté les PME locales comme moi, dans un contexte économique local fragile»*, s'inquiète Philippe Poupeau. Lui comme les autres acteurs du transport à Cognac et Jarnac, poursuit-il en citant ses confrères du secteur, Voyron, Rousseau et Dumont.

Très remonté mais seul pour dénoncer l'arrivée de Bernis

Et la liberté d'entreprendre ? L'argument pourrait être recevable s'il s'agissait d'une société 100% privée. Or, ce qui le met hors de lui, c'est qu'une partie du capital du nouveau venu est détenue par la SNCF. Donc par l'État. *«Une entreprise d'État qui vient concurrencer des petites entreprises, il y a là un paradoxe. Je ne comprends pas comment on peut accepter cela»*, s'agace le patron des transports Poupeau.

L'argument de la création d'emploi défendu par Bernis (il prévoit 15 nouveaux postes une fois le bâtiment de Gensac édifié) ne tient pas, assure Philippe Poupeau. *«Ce sont des employés venus d'ailleurs qui se déplacent»*. Pour clamer encore plus fort son inquiétude, l'entrepreneur cognaçais met sur la table un article publié par le très sérieux quotidien économique *Les Échos*, le mois dernier. Titré «Géodis visé par une enquête sur la sous-traitance», il raconte comment la filiale de la SNCF fait l'objet d'une enquête pour son recours présumé à ses filiales de l'Est. Elle aurait recours à la sous-traitance à l'étranger.

> Une entreprise d'État qui vient concurencer des PME, il y a là un paradoxe. Je ne comprends pas comment on peut accepter cela.

«Le recours a de la main-d'œuvre étrangère, c'est une pratique déloyale. Et ça tire les prix vers le bas», s'énerve Philippe Poupeau qui, pour la photo, a tenu à poser sur l'un de ses camions avec une affichette «Transports made in France». La même qu'il a placardée sur la porte d'entrée de son local, près du site Hennessy de la Vignerie, à Châteaubernard.

La limite de la démarche très tranchée de Philippe Poupeau, c'est que pour défendre ce point de vue, il est un peu seul. Il a bien tenté de mobiliser ses collègues des PME de transports de Cognac et de Jarnac mais n'a pas senti de soutien. Question de génération. *«Certains autres chefs d'entreprise ont la soixantaine quand je n'ai pas 50 ans. Ils n'ont pas envie de s'embêter avec ça parce qu'ils n'ont que quelques années à tenir»*.

Philippe Poupeau explique avoir aussi rencontré sous-préfet de Cognac, Olivier Maurel, pour lui faire part de ses arguments. À son grand étonnement, il dit n'avoir pas eu vraiment l'impression d'avoir reçu un écho très favorable.

(1) Aujourd'hui dans le top 100 des grandes entreprises de Charente, les transports Poupeau, spécialisés dans le transport, la distribution et la logistique, ont été fondés en 1968 par Jacques Poupeau. Son fils, Philippe, a pris définitivement les rênes en 2007.

«C'est un combat d'un autre temps»

Jean-Claude Guillaud tombe des nues. Le président des transports Bernis qui porte le projet en cours de réalisation zone du Plassin à Gensac-la-Pallue ne comprend pas la réaction très tranchée de Philippe Poupeau. *«Je ne cherche pas la polémique. Moi, j'ai des clients à servir, j'installe des outils qui correspondent à leurs demandes et c'est tout»*. S'il vient implanter une plateforme de stockage dans le Cognaçais, jure-t-il, ce n'est pas avec l'ambition de grignoter des parts de marché sur ses concurrents déjà implantés. *«Le soleil brille pour tout le monde»*, clame Jean-Claude Guillaud. *«On vit dans un monde concurrentiel. Monsieur Poupeau mène ici un combat d'un autre temps»*. Géodis-Bernis, un géant financé en partie par l'État, comme le dit Philippe Poupeau ? *«Oui, une partie de notre capital est effectivement détenue par la SNCF mais c'est toujours mieux que si nous étions gérés par un fonds de pension. Nous ne sommes pas des fonctionnaires mais une société de droit privé»*. Et qui est *«bien créatrice d'emplois, sûrement pas destructrice»*, affirme Jean-Claude Guillaud. *«Dans toute l'histoire de Bernis, il n'y a jamais eu de licenciements»*. Le recours aux chauffeurs étrangers chez Bernis ? Jean-Claude Guillaud est catégorique: c'est faux. *«Je gère 900 personnes, dont environ 400 chauffeurs. Ils sont Français et travaillent en France»*. *«Monsieur Poupeau pense visiblement qu'il sait mieux gérer mes affaires que moi. Et bien, je le laisse parler»*, conclut Jean-Claude Guillaud.

Jean-Claude Guillaud préside Bernis. Repro CL

■ ENVIRONNEMENT

Le développement durable a ses lauréats

La 4e édition des Prix du développement durable en pays de Cognac a désigné ses lauréats, jeudi soir, à l'abbaye de Fontdouce, à mi-chemin entre Saintes et Cognac. Un lieu choisi par les organisateurs pour souligner l'importance de cette opération organisée conjointement par les conseils de développement des deux villes et qui vise à mettre en lumière, valoriser et récompenser toutes les initiatives en matière de développement durable, dans tous les domaines, sur le territoire.

Les candidats concouraient dans sept catégories (agriculture/viticulture, artisans/commerçants, associations, collectivités, entreprises, enseignement/formation, et particuliers).

Dans l'ordre, les 1er prix ont été remis à La Ferme de l'Orée (Thezac, 17), Sébastien Bruand (Nercillac, 16), au Mouvement intellectuel tsigane (Saint-Même-les-Carrières, 16), à La Clé de voûte (GrandCognac, 16), la Capac (Châteaubernard, 16), l'école maternelle de Celles (17) et à Isabelle Garnier (Apibirthday, cognac, 16) chez les particuliers. Un premier prix assorti du coup de cœur du jury pour cette dernière (1 000€), apicultrice qui avait révélé une affaire de mortalité anormale chez les abeilles le mois dernier (lire CL du 9 mars).

Organisée à l'abbaye de Fondouce, la 4e édition du développement durable a rendu son verdict et vu ses grands vainqueurs récompensés. Repro CL

La compagnie Pantoum fait son cinéma avec le lycée Louis-Delage

La compagnie de théâtre jarnacaise itinérante Pantoum, dirigée par Mattieu Lermitte, metteur en scène, et Bertrand, le technicien, s'est installée depuis quelques jours en résidence d'artistes au lycée Louis-Delage de Cognac. Objectif: créer un spectacle interactif dénommé «Ciné-bouts de ficelle» dans lequel élèves et personnels de l'établissement sont sollicités pour tourner des scènes cultes de films.

Ce partage expérimental des rôles *«pour faire du cinéma»* a ainsi vu Mathieu Perronneau, l'animateur du lycée, tenir hier après-midi le rôle de Cary Grant dans le film culte «La Mort aux Trousses», d'Alfred Hitchcock. Quand les acteurs de Matrix, Alien ou Le Titanic attendaient leur tour.

Mathieu Lhermitte (au centre) explique son rôle à chacun avant le tournage. Photo CL

Ce tournage interactif est capté par deux caméras synchronisées qui superposent les plans. L'une fixe les décors d'arrière-plan de la scène, l'autre les personnages en action dans une caravane installée pour l'occasion en guise de plateau de tournage. Pour que la participation de l'établissement soit totale dans ce projet, les élèves de niveau bac pro FS packaging à ceux des CAP «conducteurs d'installations de production» ont entièrement équipé techniquement la caravane, créant même de toutes pièces des mécanismes pointus destinés à donner du mouvement à des accessoires de prises de vues, dans le but de créer des effets spéciaux.

J. D.

SUD OUEST

Vincent Feltesse se lance dans l'élection régionale

POLITIQUE Candidat malheureux du Parti socialiste face à Alain Juppé pour la mairie de Bordeaux et conseiller à l'Élysée, Vincent Feltesse sera présent sur la liste d'Alain Rousset

BRUNO BÉZIAT
b.beziat@sudouest.fr

Vincent Feltesse se demandait comment il pourrait occuper le terrain en tant qu'élu, autrement que de sa place de simple conseiller municipal d'opposition à Bordeaux. Il vient d'apporter la réponse. Il a rendu publique sa candidature aux élections régionales de décembre lors d'une émission chez nos confrères de TV7. L'actuel conseiller de François Hollande à l'Élysée, au pôle « élus et études », sera bien sur la liste de gauche des régionales une fois que le Parti socialiste aura validé sa candidature d'ici à la fin du mois de mai.

Le président de l'Aquitaine, Alain Rousset, a déjà été désigné tête de liste des socialistes dans la nouvelle grande région Sud-Ouest (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes), au terme d'une primaire qu'il a largement emportée. On sait désormais que celui qui a affronté Alain Juppé lors des dernières municipales, et proclamé qu'il serait un jour maire de Bordeaux en dépit de sa lourde défaite, veut jouer un rôle à la Région. Reste à savoir lequel.

Doublure d'Alain Rousset

En cas de défaite de la gauche, il se contentera de siéger s'il est en bonne position sur la liste. En cas de victoire d'Alain Rousset, bien plus probable si l'on en juge par les résultats aux dernières élections départementales, on imagine que Vincent Feltesse occupera un poste relativement important, comme une vice-présidence de la Région. « Je suis candidat pour mieux articuler les relations entre la métropole et les territoires », explique celui qui a été maire de la commune de Blanquefort au nord de Bordeaux et président de la Communauté urbaine.

Dans le cas où Alain Rousset choisirait plutôt l'assemblée que la présidence de Région en 2017, puisque la loi sur le cumul l'obligera à trancher à ce moment-là, Vincent Feltesse pourrait aussi être amené à présider la Région.

« C'est de la science-fiction. À titre personnel, je ne vois pas Alain Rousset quitter la présidence de la Région », rétorque-t-il. Sa candidature est aussi une façon de répondre à celle de Virginie Calmels, adjointe à l'économie d'Alain Juppé à Bordeaux, comme tête de liste de la droite. La commission d'investiture de l'UMP devrait valider la candidature de Virginie Calmels, le 7 mai prochain, après avoir repoussé sa décision en raison de l'opposition de plusieurs personnalités comme Michelle Alliot-Marie, Henri Guaino ou Nadine Morano. Ces derniers déploraient à la fois le profil de Virginie Calmels (ex-patronne d'Endemol), le fait qu'elle ne se soit pas présentée à la commission et qu'elle ne possède pas sa carte à l'UMP.

À droite, la négociation avec les centristes promet aussi quelques remous pour parvenir à une liste commune. Le député du Béarn, Jean Lassalle, a été désigné hier chef de file du Modem pour la nouvelle grande région.

Il a déjà déclaré à « Sud Ouest » que le choix de Virginie Calmels était une « erreur d'Alain Juppé ». Les discussions nationales sont aussi plus tendues que prévu entre l'UDI, qui a également désigné ses chefs de file dans les 13 régions, et l'UMP.

Conseiller de Hollande à l'Élysée, Vincent Feltesse est aussi élu municipal à Bordeaux. ARC. Q. SALINIER

FRONT NATIONAL : DÉCISION LE 4 MAI

La vie politique n'est pas un long fleuve tranquille pour la désignation de la tête de liste Front national pour la nouvelle grande région. Lors d'un bureau politique, en fin de semaine dernière, le FN a désigné sept de ses 13 leaders pour les élections régionales, mais pas dans le Grand Sud-Ouest. Ce choix n'est pourtant pas anodin, puisque le parti frontiste pourrait obtenir environ 15 % des 183 conseillers régionaux si l'on se réfère aux départementales.

Cette décision sera prise lors du prochain bureau politique, le 4 mai. Le Bordelais Jacques Colombier, leader historique du FN en Aquitaine, qui fut lui-même conseiller régional de 1986 à 2010, est candidat.

Mais d'autres noms circulent, souvent poussés par Paris : le Rochelais Jean-Marc de Lacoste Lareymondie, le Mérignacais Daniel Fedou, polytechnicien qui a milité par le passé aux côtés de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers, ou Étienne Bousquet-Cassagne : « On m'a sollicité pour que je dépose ma candidature à cette investiture ; pour l'instant, je réfléchis », a commenté, hier, le jeune conseiller municipal de Villeneuve-sur-Lot.

L'homme qui murmurait à l'oreille des abeilles

CONSEIL RÉGIONAL Au programme de la réunion d'hier : un coup de pouce à l'apiculture, un autre à l'éolien off shore (en mer) et des réserves sur les schémas de gestion de l'eau

THOMAS BROSSET
t.brosset@sudouest.fr

On apprend une foule de choses passionnantes sur la vie privée des élus charentais lors des commissions permanentes du Conseil régional. Le mois dernier, Michel Gourinchas, maire de Cognac, confiait à l'assemblée qu'il bichonnait ses plants de tomates. Hier, c'est Henri de Richemont qui lâchait en séance posséder six ruches et produire du miel. Tout est donc au mieux dans le meilleur des mondes si les ouvrières et leur reine se sont offert les services de l'avocat charentais. La question inscrite à l'ordre du jour de la commission permanente était l'encouragement, par une prime de 500 euros, à installer des ruchers communaux un peu partout pour préserver la filière apicole.

Élu vert de la Vienne, Georges Stupar rappela pêle-mêle que l'abeille intéresse l'homme depuis l'Antiquité. Que si elle était amenée à disparaître, l'homme n'aurait que quatre ans à vivre. En clair, que « le meilleur de l'homme n'est pas le cheval, mais l'abeille ». Dans cette ruche bourdonnante qu'est le Conseil régional, une voix de stentor se fit entendre. « Des ruchers communaux ? Mais qui va s'en occuper ? Pourquoi ne pas aider directement les apiculteurs ? » Questions frappées du bon sens du maire UMP d'Étagnac, Henri de Richemont justement, l'homme qui murmurait à l'oreille des abeilles.

Henri de Richemont, élu UMP de Charente, maire d'Étagnac, avocat et apiculteur à ses heures perdues. PHOTO ARCHIVES ISABELLE LOUVIER

« Naturellement, pas question de demander aux employés de s'en occuper. Convention sera passée avec un apiculteur local. Mais il est important que ce soit sur le domaine public afin de sensibiliser la population », répondit Yves Debien, premier vice-président.

Enthousiasme de Benoit Biteau (PRG) saluant le « bon geste citoyen » et demandant à ce que l'on utilise plutôt les abeilles noires locales. Réserves de Thierry Joulin (Chasse, pêche, nature et traditions) qui trouve qu'on désigne un peu vite les pesticides, donc les agriculteurs qui les utilisent, comme coupables de la mortalité des abeilles.

L'Arlésienne

Agriculteurs à nouveau sur la sellette dans la question de la politique de l'eau et ses schémas directeurs de gestion dont « certaines orientations paraissent contestables » par la majorité régionale, comme le fait que seulement 6 % des surfaces soient dédiées à des pratiques vertueuses, qu'une enveloppe de 210 M€ soit consacrée à la mise en place de réserves et que les agriculteurs concernés ne cotisent qu'à hauteur de 3 % alors qu'ils bénéficient de 27 % de financements. Le Conseil régional proposa donc que la création de ces réserves soit assortie de très fortes conditions. « Vous voulez tuer l'agriculture », tempêta la Saintongeaise Véronique Laprée.

Soutien appuyé aux projets éoliens en mer et notamment à celui du plateau de Rochebonne au large d'Oléron. « L'énergie marine ? C'est l'Arlésienne. On en parle mais on ne fait pas grand-chose », railla Henri de Richemont visiblement dopé à la gelée royale.

Trains régionaux : facture en baisse

La Région a renégocié son contrat avec la SNCF concernant les TER (trains express régionaux). Elle a réussi à faire baisser la facture de 329 000 euros sur le devis 2015 pour un service constant. Le budget global des TER s'élève à 59,9 millions d'euros, en légère hausse en raison de la mise en place de la desserte du Futuroscope et du fait que la maintenance des Régiolis sera désormais assurée par le personnel régional. En 2013, il y avait 3 250 abonnés quotidiens sur les TER et 750 scolaires. Pour 2015, la Région achètera dix nouveaux Régiolis qui circuleront entre Poitiers, Angoulême, Saintes, Niort, La Rochelle et Bordeaux.

En route pour démystifier la culture tsigane

INITIATIVE Chaque année, la famille Hognon traverse la France pour tenter de changer les regards. Une action récompensée par le Prix du développement durable jeudi soir

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Une roulotte stationnée près du lavoir de Saint-Même-les-Carrières. Curieuse décoration dans ce village de pierre. La famille Hognon invite les curieux à s'approcher, à rentrer à l'intérieur et, surtout, à ne pas avoir peur. C'est un peu, en résumé, l'action initiée depuis 1997 par l'association Mouvement intellectuel tsigane. Jeudi soir, à l'abbaye de Fontdouce, ce travail de sensibilisation a obtenu une reconnaissance : le 1er Prix des associations du développement durable en Pays de Cognac (lire ci-contre). Sur les 13 dossiers en lice, la famille Hognon était loin d'imaginer qu'elle remporterait la première place et un chèque de 800 euros. Pourtant, elle est loin d'avoir démérité.

La famille Hognon au complet pose avec son prix devant la roulotte qui a appartenu à la grand-mère de Marcel, témoignage de l'histoire du peuple tsigane. PHOTO S. C.

Une tournée dans 28 villes

C'est en 1997 que le Mouvement intellectuel tsigane prend officiellement ses fonctions. Depuis plusieurs années, Anastasia et Marcel Hognon sillonnent la France avec leur vieille roulotte et leurs spectacles en plein air. Elle est issue de la communauté Rom grecque, lui fait partie des gens du voyage. Artiste plasticien, Marcel Hognon écrit des contes et les raconte à l'aide de marionnettes. Le thème est toujours le même : l'histoire de la communauté tsigane. « Il nous fallait une association pour officialiser nos activités dans le domaine du spectacle », raconte Anastasia.

Petit à petit, l'association a grandi. Aujourd'hui, elle est composée de 38 membres, tous issus de la même famille, disséminés partout en France. Les enfants d'Anastasia et de Marcel – Alexis, 16 ans, et Tatiana, 12 ans – en font également partie. À eux quatre, ils ont créé la troupe Djungalo Teatro.

Chaque année, le programme de la famille, sédentarisée à Saint-Même, reste inchangé. Le père écrit un spectacle théâtral et le met en scène. De mai à octobre, ils reprennent la route pour jouer dans plus de 28 communes françaises, dont une douzaine en Charente et Charente-Maritime. Le but : « Obtenir un regard différent sur notre communauté, faire connaître la culture tsigane et sensibiliser les gens à l'histoire de ce peuple », explique Anastasia Hognon.

> « Faire connaître la culture tsigane et sensibiliser les gens à l'histoire de ce peuple »

La roulotte et la caravane

Tout n'a pas toujours été facile. Anastasia se souvient que des villes ont refusé leurs venues. « Il a fallu que je me déplace en amont dans toutes les mairies où on comptait s'arrêter pour présenter notre projet. La première fois, sur les 28 communes, 24 nous avaient acceptés. Parfois, il suffit juste d'expliquer. » Si la famille s'adapte souvent, elle a néanmoins une exigence : celle de réaliser les spectacles devant la roulotte ayant appartenu à la grand-mère de Marcel et la caravane d'habitation. « Certains maires voulaient bien qu'on garde la roulotte pour le décor mais préféraient qu'on aille stationner la caravane d'habitation ailleurs. Pourtant, ces deux éléments font partie du spectacle. Ce sont les témoins de notre vie itinérante », insiste Anastasia Hognon.

Outre cette longue tournée, la famille organise régulièrement des ateliers de vannerie ou de fonte de métal, et des expositions dans la roulotte. Elle accueille les enfants des écoles et des centres aérés. Conseillère municipale depuis 2008 à Saint-Même, Anastasia Hognon a l'impression de changer les mentalités, ne serait-ce qu'un peu. « Je suis sûre que, quand nous quittons un village, les habitants portent un autre regard sur les gens du voyage. »

LES LAURÉATS DU PRIX

47 dossiers, sept catégories, 10 000 euros de prix, 25 lauréats primés, tous acteurs économiques, sociaux, environnementaux et citoyens du territoire.

AGRICULTURE-VITICULTURE : la ferme de l'Orée (1er prix), les Potagers de Beauregard (2e prix). **ARTISANS-COMMERÇANTS :** Sébastien Bruand (1er prix), le P'tit marché de Martine (2e prix), la Table bio de Céline (3e prix). **ASSOCIATIONS :** Mouvement intellectuel tsigane (1er prix), Echall'arts (2e prix), Les Jardins respectueux (3e prix). **COLLECTIVITÉS :** La Clé de voûte (1er prix), mairie des Gonds (2e prix), service achats de Cognac (3e prix). **ENTREPRISES :** Capac (1er prix), Debaud vélos électriques (2e prix). **ENSEIGNEMENTS-FORMATION :** école maternelle de Celles (1er prix), école primaire de Chérac (2e prix), collège Maurice-Genevoix de Châteauneuf (3e prix). **PARTICULIER :** Isabelle Garnier (1er prix).

Valentin Loison et Marie Lozac'h devant l'arbre à graines, de l'association Parle à ton voisin. PH. S.B.

La banque de graines prend racine

« Wanted. La Banque de graines… la seule qui aime se faire braquer. L'association Les Jardins respectueux est recherchée pour échange de graines. » L'affiche avis de recherche comme au temps du Far West a été délibérément choisie par les adhérents et placardée à l'entrée d'un dôme géodésique – une réalisation de l'association Parle à ton voisin – spécialement édifié pour la bourse aux plantes et aux graines, samedi dernier, au cœur du Jardin respectueux.

À l'intérieur trône un tronc d'arbre en métal. L'œuvre est signée Valentin Loison. De sa matière première – des tonneaux d'huile – il a fait des lambeaux et donné vie à un arbre. Sur le tronc, une foule de boîtes métalliques garnies de graines.

La première pierre d'un projet qui mobilise l'association Les Jardins respectueux est posée : la banque de graines. Marie Lozac'h, très investie dans l'action ne mâche pas ses mots : « Les grands semenciers canalisent l'offre sur le marché. En presque vingt ans, on a perdu la diversité potagère, florale. C'est un danger pour la biodiversité locale. »

Catalogue et échanges

Si l'échange de graines entre jardiniers amateurs est autorisé, il faut rappeler que seules les espèces contrôlées et certifiées, et répertoriées au catalogue officiel peuvent être commercialisées. S'y sont adjointes deux listes supplémentaires : les variétés anciennes destinées à l'autoconsommation et des variétés menacées d'érosion génétique.

Mais bon nombre de variétés passent encore à la trappe du catalogue d'où la nécessité de constituer des réseaux de jardiniers amateurs pour enrayer la disparition des variétés anciennes. Au Jardin respectueux un vaste travail d'inventaire a débuté. Répertoriées, les graines vont rejoindre des armoires frigorifiques. Mais qui dit banque de graines dit aussi réciprocité : le public est ainsi invité à donner ses graines avant de repartir avec de nouveaux échantillons. « Semer, c'est résister » prévient Marie Lozac'h.

Alors samedi dernier les petites graines choisies par chaque braqueur de banque, ont été soigneusement rangées dans un petit origami confectionné par ses soins, estampillé « banque de graines, association les Jardins respectueux » avec une vraie fiche d'identité (date de collecte, récolteur, département et station de récolte, date de semis). Le but ultime étant d'organiser ces échanges uniquement sous le dôme géodésique, en aménageant une entrée et une sortie. Des histoires de graines qui n'ont pas fini de germer…

Sandra Ballan